

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

HOPITAL TENON
4, RUE DE LA CHINE 75020 PARIS

PLATEFORME DE GENOMIQUE DES TUMEURS SOLIDES (PR R LACAVE)

CONTACTS : Pr Roger LACAVE, Virginie POULOT, Sylvain HUGONIN

TEL LABORATOIRE : 01 56 01 65 15 / 88 29

TEL SECRETARIAT : 01 56 01 78 79

Informations pratiques concernant la recherche du statut mutationnel de **BRAF** dans les **mélanomes** à l'Hôpital Tenon

Pour quels patients :

Patients atteints de mélanome métastatique inopérables

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Mélanome / BRAF » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

Identifier les patients atteints de mélanome métastatique éligibles pour un traitement par un inhibiteur de BRAF.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Mélanome / BRAF » de l'AP-HP.

Sur quels prélèvements :

PRÉLEVEMENTS TISSULAIRES :

tumeur primitive ou localisation métastatique

tissus fixés préférentiellement en formol ou AFA, *proscrire formellement le liquide de Bouin*

inclus en paraffine

la cellularité tumorale sera systématiquement évaluée sur coupe après coloration HES

Où adresser sa demande (courrier médical urgent mentionné sur l'enveloppe) et le prélèvement

Référent : **Virginie Poulot**

Laboratoire : **Hôpital Tenon**

Service d'Histologie Biologie Tumorale, Pr JF BERNAUDIN

Plateforme de génomique des tumeurs solides

4, rue de la Chine

75971 PARIS Cedex 20

01.56.01.65.15 ou 88.29

- Le prélèvement sera aussi enregistré dans le logiciel de gestion du Service d'Anatomie Pathologique
- Le prélèvement reçu sera validé pour l'analyse moléculaire après examen par le Dr Philippe Moguelet
- Les coupes de tissus, après macro-dissection éventuelle, sont préparées pour l'extraction de l'ADN dans le service d'Anatomie Pathologique, sous la responsabilité du Dr Philippe

Moguelet, puis transmises pour les études moléculaires dans le service d'Histologie-Biologie Tumorale

- Le bloc tissulaire vous sera réadressé en même temps que le résultat

Que faut-il envoyer :

- **le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales** (par rapport aux cellules totales de l'échantillon) ainsi que la lame HES correspondante
- **le compte rendu d'examen** anatomo-pathologique correspondant au prélèvement
- **le Bon de demande d'examen** (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes du clinicien demandeur** pour une transmission optimale des résultats.
- la fiche de dédommagement pour désarchivage, le cas échéant.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

Délai de rendu des résultats à partir de la réception du prélèvement : 8 à 18 jours

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permettra, si possible, de réduire le délai de rendu.

Le résultat est adressé aux correspondants cliniciens dont les coordonnées sont précisées dans le bon de demande d'examen.

Quelles techniques d'analyse utilisons-nous ?

- Après analyse de la lame HES pour sélectionner une zone suffisamment tumorale, le bloc tumoral est coupé (avec ou sans macro-dissection) sur un microtome : 4 à 5 coupes de 20µm sont réalisées et transférées dans un tube identifié.
- L'extraction de l'ADN est réalisée à partir des coupes tissulaires à l'aide du kit d'extraction QIAmp (QIAGEN) selon un protocole standardisé. L'ADN est ensuite dosé en spectrophotométrie.
- La recherche de la mutation V600E est effectuée par sonde Taqman.